

Emetteur

**AUDIS SN**  
3 rue jean rédélé  
76370 MARTIN EGLISE  
  
Tél.: 0232146868  
Email: contact@audis.fr

Adressé à

**M2P AQUAOCEANE**  
Facturation  
8 BIS RUE HECTOR BERLIOZ  
76290 MONTIVILLIERS  
  
Numéro TVA: FR66425107562

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Réduc.	Montants exprimés en Euros
3105x15 - ESPRESSO NOIR X15 GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	46,62	4	20%	149,18
3151X15 - THE A LA MENTHE SUCRE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21012098)	5,5%	46,62	2	20%	74,59
3141X15 - VELOUTE TOMATE CROUTONS X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21041000)	5,5%	52,02	1	20%	41,62
3180X15 - AROME CACAO VAN HOUTEN X15GOB OP CARTONX12 AROME CACAO VAN HOUTEN X15 GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 18062095)	5,5%	50,00	1	20%	40,00
AGITATEUR_BOISX100 - AGITATEUR BOISX100	20%	0,42	16	20%	5,38

**Conditions de règlement:** Règlement à 30 jours

Total HT 310,77

Total TVA 5,5% 16,79

Total TVA 20% 1,07

**Total TTC** 328,63

Payé 328,63

**Reste à payer** 0,00

**Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:**

Banque: Crédit agricole

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
18306	00010	36134613496	36

Adresse: CAE ROUEN (83210)

Nom du propriétaire du compte: SAS AUDIS SN

Code IBAN: FR76 1830 6000 1036 1346 1349 636

Code BIC/SWIFT: AGRIFRPP883

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
17/10/2024	328,63	Virement bancaire	

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

[Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV\\_AUDIS-SN.pdf](https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf)